

## LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT de la REPUBLIQUE

Monsieur le Président,

Les associations professionnelles Unaibode et Aceibo tiennent à vous interpeller sur l'insécurité grandissante dans les blocs opératoires.

Nombre d'accidents graves, d'incidents provoquant des séquelles et des dysfonctionnements sont déclarés. Mais combien sont gardés secrets ? Les Infirmiers de Bloc Opérateur Diplômés d'Etat (Ibode) peuvent en témoigner chaque jour. Les statistiques officielles ainsi tronquées ne traduisent absolument pas une réalité alarmante.

La déqualification dans les blocs opératoires des secteurs publics et privés a atteint un seuil non acceptable. Nous constatons et déplorons une perte majeure de compétences.

L'une des raisons de cette déqualification réside en la pénurie de personnel spécialisé dans les blocs opératoires. Ce secteur d'activité à hauts risques n'arrive plus à recruter.

Le métier d'Ibode perd totalement son attractivité par un manque de reconnaissance. Les Ibode sont remplacés par des infirmiers ou pire par des aides-soignants exerçant en toute illégalité. Ceux-ci sont formés de manière empirique.

Depuis plus de 10 ans, les travaux menés sur la réingénierie du diplôme d'Ibode conjointement par nos associations avec le Ministère de la Santé n'aboutissent à aucun résultat faute d'arbitrage.

Les groupes de travail ont démontré que les Ibode et les infirmiers anesthésistes (Iade) peuvent prétendre à des formations de niveau équivalent.

Le Ministère de la Santé s'est engagé à reconnaître le niveau de Master 2 aux Iade. Pourquoi ce même Ministère refuse-t-il cette égalité de reconnaissance aux Ibode ?

A temps de formation égal, diplôme équivalent.

A différentes reprises, nous avons rencontré Monsieur Xavier Bertrand, et avons été reçus par Madame Podeur Directrice de la DGOS, par Madame de Bort au cabinet du Ministère de la Santé et par Monsieur Fagniez au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. A ce jour, nous n'avons obtenu aucun arbitrage de ces instances.

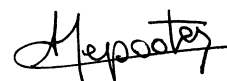
Ainsi, nous vous demandons expressément d'intervenir auprès de vos Ministres en faveur de notre dossier sur les points suivants :

- **La valorisation du métier d'Ibode par une reconnaissance Master 2**
- **La mise en place de la Validation d'Acquis de l'Expérience pour les infirmiers travaillant au bloc opératoire**
- **L'obligation de formation pour la spécialité Ibode.**

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire Monsieur le Président, en l'expression de notre haute considération.



Aline DEQUIDT-MARTINEZ  
Présidente AEEIBO



Charline DEPOOTER  
Présidente UNAIBODE